Saint-Hilaire, les Enfants de chœur entourant le prêtre qui précèdent le nouveau curé, conduit de M. le chanoine Debrabant, M. l'abbé Gérard, curé de Roncq Saint-Piat ; suivent MM. Emile Barrois, conseiller général, Lepoutre, maire, MM. Buchy et Lemaire, conseillers municipaux du Blanc-Four, et les autres membres du Conseil municipal.

(Au portail de l'église, une jeune fille, Mlle Chombard, présente un plateau d'argent sur lequel se trouvent un cœur et la clef de l'église. M. J.-B. Lareuge, au nom du Conseil de fabrique, en remettant la clef au nouveau pasteur, prononce le discours suivant :

Monsieur le Curé,

Permettez au Conseil de fabrique de vous offrir avec ses plus sincères félicitations, ses meilleurs sentiments de sympathie. Tels nous avons été avec vos deux regrettés prédécesseurs, tels nous serons avec vous, Monsieur le Curé ; c'est vous dire, par conséquent, que toujours vous pourrez compter sur nous, sur notre affection et surtout sur notre cordial et entier dévouement. Nous espérons trouver en vous l'homme et le prêtre qu'il faut à la paroisse Saint-Roch, aux temps difficiles que nous devrons peut-être traverser : soyez toujours là pour nous montrer le chemin, pour nous servir de père et de guide.

De notre côté, nous serons soumis, sûrs de faire, en suivant votre exemple, la volonté du Dieu Tout-Puissant. Marchant ainsi la main dans la main, nous pouvons espérer faire beaucoup de bien dans cette paroisse du Blanc-Four ; je crois que nous ne devons pas nous faire illusion, des difficultés nous sont peut-être réservées, mais avons confiance, le bon Dieu nous a donné dans l'auguste personne de Pie X, un père et un guide sûr, qui nous conduira dans le bon chemin. Aimons ce bon père, suivons ses conseils et ses avis, ce sera pour nous le meilleur moyen d'arriver au but.

Encore une fois, M. le Curé, soyez le bienvenu parmi nous, faites-nous du bien, rendez meilleurs ceux qui sont déjà bons catholiques et, avec la grâce du divin Maître, convertissez les incrédules ou les indifférents et ainsi la paroisse du Blanc-Four ne formera plus qu'un seul cœur et qu'une âme, un seul pasteur et un seul troupeau !

Nous vous souhaitons en terminant beaucoup de consolations dans votre nouveau ministère et puissiez-vous passer parmi nous de nombreuses années ! *Ad multos annos !!!*

M. Lemab répond en excellents termes à ce discours plein de foi et de dévouement. « Je tâcherai, dit-il, de remplir mon devoir. Les difficultés présentes ne sont rien comparées à celles qui nous attendent ; mais, agissons confiants, avec le secours de Dieu, nous saurons mises des obstacles suscités par les ennemis de son Eglise ».

Après la remise des clefs et la prestation de foi prononcée par le nouveau pasteur, M. le chanoine Debrabant monte en chaire.

Il présente le nouveau curé aux paroissiens du Blanc-Four. Il en prend occasion pour rappeler aux fidèles les devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard de leurs pasteurs, le respect dû au représentant de Dieu, la docilité à ses enseignements qui sont la parole de Dieu, devoirs qui ne sont pénibles qu'à ceux qui ont pour du prêtre à cause de leurs infractions à la loi de Dieu.

M. le chanoine Debrabant souhaite Remercie le bon Dieu du bon pasteur qu'il vous envoie. Il continuera le bien qui a été fait ici depuis de nombreuses années par ses prédécesseurs.

Il rappelle alors l'horrible sacrilège commis au Blanc-Four et termine en exprimant que les habitants viendront en grand nombre dimanche prochain à la cérémonie de réparation.

A son tour M. Lemen est manifestant et s'est adressé pour la première fois à ses nombreux paroissiens :

« C'est avec joie, dit-il, que j'arrive au milieu de vous et j'en remercie Dieu. Ce n'est pas sans regrets que j'ai quitté Verchain, car j'aimais mes paroissiens ; j'ai été consolé à la pensée que je venais dans une paroisse chrétienne, imprégnée d'un grand esprit de foi.

Il y a foi comme ailleurs des chrétiens, mais la foi domine dans la population. Je suis de votre pays et vous pouvez compter sur moi heureux d'être votre pasteur.

Un horrible sacrilège vous a plongé dans le deuil et vous n'avez pu organiser la pompeuse réception que vous aviez désirée ; mais vous m'avez accueilli par ces mots : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, car vous aimez le prêtre et vous aimez votre paroisse : cette église est votre œuvre ».

M. l'abbé Lemen adresse un hommage à son prédécesseur et reconnaissant à ses prédécesseurs et ajoute qu'il n'a qu'un désir : faire du bien à leur œuvre.

Cette allocution a produit une salutaire impression sur l'assistance.

Le salut a terminé cette belle cérémonie.

CAMBRIOLAGE AUDACIEUX à Roncq

Camille Dewitte, 55 ans, cabaretier au *Repos*, rue de Lille, avec sa femme quittaient leur domicile samedi soir, vers neuf heures, pour se rendre chez M. David Dewitte, cabaretier, rue de Bondues. Lorsqu'ils revinrent, trois heures plus tard, ils constatèrent qu'ils avaient été victimes d'un vol important.

D'audacieux malfaiteurs — on a des raisons de croire qu'ils étaient deux — après avoir tenté de briser les barreaux de fer de la chambre à coucher avaient réussi à atteindre la porte du grenier et à briser le loquet.

Ils visitèrent l'habitation, fouillant tous les meubles et jetant le capitaine à terre.

Dans la chambre à coucher, ils ont enlevé 550 fr. en pièces de 5 fr. cachés dans un mannequin sous un paquet de linges, une montre de femme en argent valeur 22 fr. ; un tour de cou en argent valeur 18 fr. ; une chaîne de montre en doublé 12 fr. ; trois montres que M. Dewitte avait en dépôt dont une en nickel n° 94.097, valeur 28 fr. ; les deux autres en argent valeur 50 fr.

Les cambrioleurs ont fracturé le tiroir du comptoir et pris les 4 fr. qui s'y trouvaient ; une somme de 400 fr., cachée dans le grenier a échappé à leurs investigations.

M. Verrier, commissaire de police, se livre à des recherches actives. Les cambrioleurs ont opéré vers 10 h. 1/2. M. Gustave Deblock, marchand de légumes qui rentrait chez lui à cette heure a vu de la lumière dans la chambre à coucher.

HALLUIN. — Du 8 janvier. — Naissance. — Lerouge Lucien, place St-Martin.

Décès. — Lisbeth Emile, 2 jours, rue Inkermann.

DUNKERQUE

Vagabondage et mendicité. — C'est pour ce double motif que les nommés Henri Deletête, d'Oostcappel et Georges Mati se sont fait arrêter à Hondschoote.

Bateau renfloué. — La petite barque de pêche échouée hier près du Leughenaer appartenant à M. V. Torris, de Zuydcoote, s'est renflouée à la marée. Tout s'est borné à un bain de pied froid pour deux marins.

DOUAI

Revue des gardes-champêtres. — Samedi, à 11 h. du matin, M. le Sous-Préfet a passé la revue annuelle des gardes-champêtres de l'arrondissement.

Après la revue les primes suivantes ont été distribuées :

Primes de 20 francs. — MM. Jules Léon, de Pecquencourt ; Henri Leclercq, de Guesnain ; J.-B. Bailly, de Masny ; Jules Lesdenbo, de Lallaing ; Emile Lelotte, de Fresnes ; François Boulanger, de Féchain ; L. Dervieux, de Courchelettes ; Henri Morel, de Somain ; Toussaint Lefebvre, d'Aniche ; Emile Fouveal d'Abbécourt.

Adjudication. — Le mercredi 25 janvier, à 11 heures du matin, sera lieu, à la sous-préfecture de Douai, l'adjudication en 9 lots de travaux d'achèvement de la *prison cellulaire de Douai* :

1er lot. — Terrassem. et maçon.	12.489 75
2e lot. — Enduit au ciment	7.030 »
3e lot. — Chaussées et emplèrem.	8441 87
4e lot. — Zincs et plombs	2 728 75
5e lot. — Cuvettes émaillées	5 670 »
6e lot. — Portes en fer pour niches	6.800 »
7e lot. — Fers divers	1.565 »
8e lot. — Menuiseries	7.556 »
9e lot. — Peinture et vitrerie	1.000 »

DOUAI. — Du 7. — Naissance. — Marcelle Tournier, à Dorignies.

Publications. — Eugène André, étudiant à Douai, et Pauline Lacroart, s. p., à Lille. — Honoré Pot, propriétaire à Douai, et Placidie Heraeqoet, s. p., à Neuville-sur-Escaut. — Henri Gouverneur, maréchal-des-logis chef d'artillerie, et Gabrielle Ecrève, s. p. — Emile Manez, mineur, et Marguerite Candelier ménagère.

Mariage. — Jean Lafaye, maréchal-ferrant, et Adolphine Van Bellenghem, sans profession, à Douai. — Louis Crudenaire, ajusteur à Corbehem, et Victorina Lefrançois, repasseuse à Douai. — Edouard Debocq, chaudronnier à Sin-le-Noble, et Alix Peret, ménagère à Douai. — Jean Marque, horloger, et Victoria Barot, sans profession à Douai. — Georges Gobert, bateleur et Laure Duquenes, bateleuse à Douai. — Emile Joly, mineur, et Angélique Dangiot, employée à Douai. — Victor Hugue, comptable à Bailleul, et Pauline Lemille, couturière à Douai.

Décès. — Alice Saint-Pair, 60 ans, sans profession, épouse de Félix Lavoix, 9, rue de l'Abbaye-des-Prés.

LAMBRES. — La tombola de la fanfare L'« Avenir-Musical » de Lambres qui devait avoir lieu le 28 août 1904, aura lieu irrévocablement le dimanche 15 janvier prochain, à deux heures de l'après-midi.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ extraordinairement le meilleur

VALENCIENNES. — Du 30 décembre au 6 janvier. — Naissances. — Alfredis Fellecher, rue Joséphin-Desprez, 6. — Georges Blanchard, rue de la Vélwarde, 9. — Paul Ballieux, ruelle Blade. — Gilberte Alexiewa, rue de Mons, 98. — Ernest Bocquillon, rue de Rhinal-Bief. — Yvonne Tassin, rue Dagouchet. — André Rémy, r. Gambetta, 117. — Andrée Dottel, rue de l'Intendance, 3.

Mariages. — Gérard Chauvenier et Elvire Cartigny. — Henri Dessal et Rosa Dillich. — Louis Dénzin et Angèle Houtigny. — Victor Kasmann et Jeanne Westerlop. — Hermand Beauzez et Marie Adam.

Décès. — Augustine Robergeon, 80 ans, veuve de Eugène Dubouille, rue du Grand-Foulard. — Andrée Bonelli, 21 ans, avenue de Mons, 40. — Elisa Gérard, 46 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Jeanne Hénon, 8 ans, rue du Mont-Houlemont, 15. — Joséphine Rodriguez, 24 ans, épouse de Pierre Collignon, rue Baudimont-Faubourg. — Emile Petit, 65 ans, rue de Flandre-Impe, 31. — Eugène Bouvart, 40 ans, Impasse Germain. — Fulgence Plade, 38 ans, célibataire, rue de l'Hôtel-Dieu. — Jean Jobin, 63 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Aimé Demeaux, 42 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Irma Wargny, 31 ans, ép. de Emile Marchand, rue de Tinchon, 64. — Ignace Prin, 87 ans, rue Banse, 22. — Marcel Gaisse, 10 jours, rue Delpeux, 45. — Berthe Legrand, 43 ans, ép. de Arthur Duvant, cour du Lion-d'Or. — Ernest Rase, 25 ans, gare de Valenciennes. — Simonne Rémy, 8 a., rue du Quesnoy, 107. — Marie Gilet, célibataire, 47 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe à Lille, est la mieux achalandée de toute la région, le public y trouve toutes les spécialités et médicaments les plus nouveaux à des prix défiant toute concurrence. 1

AVESNES

LE QUESNOY. — **Bestiaux abattus pendant le mois de décembre 1904.** — Bœuf, 1 ; vaches, 20 ; génisses, 15 ; taureaux, 3 ; veaux, 45 ; moutons, 68 ; porcs, 37. — Total, 189 bêtes.

Incendie à Ferrière-la-Grande

Une arrestation.

Jeudi, vers 3 h. du matin, la femme Désiré Grammont, qui était indisposée, se réveilla en sursaut à demi asphyxiée ; elle appela aussitôt son mari et son enfant qui sautèrent en bas du lit. Il était temps, car le feu commençait à prendre au lit. Ils n'eurent que le temps de fuir.

Ils s'empressèrent de crier au feu, mais quand les pompiers arrivèrent sur les lieux il était trop tard pour pouvoir préserver la maison, ainsi que celle y attenant, appartenant à M. Voloir, propriétaire aux Quatre-Bras. Les perles, très importantes, sont couvertes par des assurances. Il est à peu près certain qu'une main criminelle a allumé ce foyer, et la gendarmerie de Maubeuge a arrêté jeudi soir à Sous-le-Bois la veuve Grammont, née Désirée Delettre, âgée de 61 ans, propriétaire de l'immeuble. Voici les motifs qui auraient amené cette arrestation.

Comme l'on devait vendre samedi mardi prochain, elle disait, à qui voulait l'entendre, que jamais elle ne serait vendue. Donc, dans la soirée de jeudi, elle revint de Sous-le-Bois où elle habite depuis environ un mois, entra dans un petit réduit qu'elle s'était réservé, attenant à la chambre de son fils, qui est locataire de l'habitation. Après avoir bousculé quelques meubles qui se trouvaient dans ce réduit, elle alors, croit-on mit le feu à des chiffons contre la porte de ses enfants, car là se trouvait le foyer de l'incendie. Cette femme a un fils actuellement interné à la maison d'aliénés d'Armentières et qui avait été, lui aussi, accusé d'incendie volontaire.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Présidence de M. PAUL, premier président

Accident du travail. — Compagnie de chemin de fer. — Lieu du travail. — Ouvrier arrivant au chantier en chemin de fer. — Non-application de la loi du 9 avril 1898.

Ne peut être considéré comme survenu par le fait ou à l'occasion du travail l'accident arrivé à un ouvrier d'une Compagnie de chemin de fer, au moment où il descend du train qui l'amène au lieu où il doit prendre son travail, alors surtout qu'il a choisi librement son mode de transport.

Ces solutions résultant de l'arrêt suivant, rendu après plaidoiries de Me *Deschodt* pour la Compagnie du chemin de fer du Nord et Wable pour Mme veuve Claye :

« La Cour ; Attendu qu'il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé que Claye, cantonnier au service de la Compagnie du chemin de fer du Nord, était monté à Douvry, dans un train ordinaire de voyageurs pour se rendre à la gare de Violaines, où il devait, à six heures du matin, commencer des travaux de réfection à la gare des marchandises ;

« Attendu qu'arrivé à cinq heures quarante-cinq minutes sur la voie droite n° 2, il descendit à contre-voie et fut tué par un train circulant sur la voie gauche ;

« Attendu qu'un accident ne peut être considéré comme survenu par le fait ou à l'occasion du travail, dans le sens de la loi du 9 avril 1898, lorsque cet accident s'est produit avant que l'ouvrier, qui en a été victime, soit parvenu sur le lieu du travail ;

« Que sans doute, le lieu du travail n'est pas forcément limité au poste assigné à l'ouvrier, mais il doit être déterminé par les conditions dans lesquelles s'effectue le travail ;

« Attendu que Claye est descendu du train qui l'avait amené à Violaines comme l'eût fait tout autre voyageur dans cette gare où il était la destination ; qu'il est venu par le train parce que cela lui était plus commode que par la route, mais qu'il n'était, au moment où il a été tué, ni sur son chantier, au sens exact du mot, ni dans les limites des heures du travail ;

« Que s'il était, au même titre que tout autre voyageur, soumis à la surveillance des agents de la Compagnie, il n'était, en ce moment, à la disposition d'aucun et jouissait de son entière liberté d'action ; que, dans ces conditions, la loi du 9 avril 1898 est sans application dans la cause.

« Par ces motifs ; dit qu'il a été mal-jugé, bien appelé ;

» Réformant, dit que Claye n'a point péri victime d'un accident du travail ;

» Décharge la Compagnie du chemin de fer du Nord des condamnations contre elle prononcées ;

» Déclare la veuve Claye-Pollet non recevable et mal fondée dans ses demandes, fins et conclusions ; l'en déboute, etc. »

DOCUMENTS
du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

Par acte sous-seing privé en date du 26 décembre 1904, il appert qu'il est formé une société en nom collectif, sous la raison sociale : « SAINT-LEGER Sœurs », pour le commerce de blanchisseuses et repasseuses, et d'un établissement de bains. Le siège est à La Madeleine, rue du-Jardin-de-l'Arc, 20 ; durée 8 ans : capital 300 francs.

Par acte passé devant Me Herlin, notaire à Lille, le 22 décembre 1904, il appert qu'il est apporté certaines conventions aux statuts de la société : « NICOLLE VERSTRAETE et fils ».

Par acte passé devant Me Dufour, notaire à Armentières, le 20 décembre 1904, il appert qu'il est apporté modification à la Société : « SION et Cie », dont le siège est à Armentières, rue de Flandre, 27 et 29 bis, pour le commerce de bois. La durée est prorogée jusqu'au 1er janvier 1915 ; capital, 160.000 francs.

RÉUNIONS

de liquidations judiciaires et de faillites

Le 10 janvier 1905, à neuf heures et demie, première affirmation des créances du sieur GRÉGOIRE, savonnier à Lille. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Wasenbrouck.

Le 10 janvier 1905, à dix heures, concordat du sieur Arthur MORSCHE, négociant en cuirs, à la Madeleine. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 10 janvier 1905, à douze heures et demie, première affirmation des créances du sieur GRÉGOIRE, marchand de chiffons et cabaretier, à Lille. — Juge-commissaire, M. Baudon ; liquidateur, M. Corset.

Le 13 janvier 1905, à douze heures, concordat du sieur Henri ROBILLARD, marchand de cuirs, à Lille. — Juge-commissaire, M. Nuytten ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 13 janvier 1905, à douze heures et demie, nomination du liquidateur de l'Union Emile KLEIN, tanneur, à Lesquin. — Juge-commissaire, M. Nuytten ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 13 janvier 1905, à douze heures trois quarts, concordat du sieur Léopold LEBOREAU, ex-marchand, à Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; liquidateur, M. Capes.

Le 13 janvier 1905, à douze heures un quart, concordat du sieur Ch. SYLVAIN-LEROUX, ex-négociant en charbon, à Lille. — Juge-commissaire, M. Devilder ; liquidateur, M. Wannebroucq.

DÉCLARATION de liquidation judiciaire

Le 6 janvier 1905, du sieur Alexandre SERGENT, forbisseur, rue Saint-André, 76, à Lille. — Juge-commissaire, M. Laurenge ; liquidateur, M. Tiprès.

DÉCLARATION DE FAILLITE

Le 6 janvier 1905, du sieur Vincent BRASSART, changeur, rue Nationale, 9, à Lille. — Juge-commissaire, M. Wargey ; syndic, M. Obers.

CONVERSION EN FAILLITE de liquidation judiciaire

Le 6 janvier 1905, le Tribunal a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur BERTIN-DUERMAEL, mécanicien, à La Bassée. — Juge-commissaire, M. Laurenge ; syndic, M. Cussac.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football Association

Les matches du dimanche

Roubaix. — La rencontre si impatiemment attendue par tous les sportmen de la région entre l'équipe anglaise du Plumstead Football-Club et le Racing Club Roubaisien a été pour les Anglais l'occasion d'une facile victoire.

La première mi-temps, de beaucoup la plus intéressante nous a fait assister à une partie toute de finesse, de feintes, d'adresse où l'équipe roubaisienne tout entière s'est défendue de son mieux ; à part quelques échappées, les Anglais ont dominé : le résultat brutal d'ailleurs donne 6 buts aux Anglais contre rien aux Roubaisiens.

La seconde mi-temps, a permis aux Roubaisiens de sauver l'honneur !... mais combien moins intéressante. Les Anglais, en effet, semblaient se reposer sur leurs lauriers et deux buts seulement furent marqués par eux ; le premier sur une série de bonnes combinaisons, le deuxième par suite de l'absence du gardien du but roubaisien.

Cette rencontre nous a appris, une fois de plus que nous avons encore de bonnes leçons à prendre. Les Français peuvent avoir la fougue et pour quelques-uns la vitesse, mais manquent de cette science du jeu... les profanes sourient peut-être... qui fait les équipes homogènes et bien dans le main de leur capitaine.

M. Horace G. Fleet, capitaine de l'équipe première de l'Iris Stade Lillois a arbitré ce match à la perfection.

H. D.

COIN DES MÉNAGÈRES

Bifteacks grillés à la maître d'hôtel. Sauce soulis. — Plum-Pudding

Permettez-moi tout d'abord, chères lectrices, de m'acquitter d'un devoir bien doux à remplir ; nous sommes à la date du 9 janvier déjà ! ! et je m'aperçois que je ne vous ai pas encore présenté mes souhaits de Nouvel-An. Rien d'étonnant ! j'ai en coupé deux lundis de suite ! !.. Formulés aujourd'hui, ces souhaits, croyez-le bien, ont été, pour vous et vos familles, présentés au Bon Dieu dès les premières heures de 1905 ; c'est vous dire, n'est-ce pas, qu'ils ont beaucoup de chance pour être réalisés ! A vous donc, et à tous les vôtres, chères lectrices de le *Croix du Nord, Paix, Joie, Santé* et... *sanctification*. Tels sont les souhaits de votre serviteur tout dévoué qu'est.... Marmiton.

Et maintenant vite à nos fourneaux.

Bifteacks grillés à la maître d'hôtel. — Mettez vos bifteacks dans une assiette avec quelques cuillerées d'huile d'olive, posez-les ensuite sur le feu et mettez celui-ci sur un feu bien clair ; quand vous jugez vos bifteacks cuits d'un côté, retournez-les et assaisonnez-les. Cuits à point, rangez-les sur un plat et mettez sur chacun un morceau de beurre et une pincée de persil haché.

***

J'aurai prochainement l'occasion de vous donner, chères lectrices, quelques recettes dans lesquelles entrerait de la *sauce soulis*. Apprenons donc aujourd'hui à faire cette sauce appelée à vous rendre plus d'un service.

Sauce soulis. — Coupez en morceaux une livre de jarret de veau et autant de bœuf. Mettez dans une casserole une cuillerée de saindoux et 200 grammes de jambon cru en de petit salé coupé en dés et faites fondre ; ajoutez la viande, un oignon et une carotte coupés en morceaux, laissez bien réussir le tout ; ajoutez trois ou quatre tomates coupées en quatre, et un verre de vin blanc, laissez réduire le tout ensemble ; lorsque le fond commence à s'attacher, mouillez avec deux litres d'eau bouillante, ajoutez un peu de sel, poivre en grains, deux gousses d'ail, thym, laurier et laissez cuire quatre à cinq heures à couvert et à petit feu. Au dernier moment liez avec deux cuillerées de farine délayée avec un peu d'eau ; laissez bouillir encore quelques minutes et passez au tamis.

***

D'Angleterre m'a été envoyée la recette du fameux *plum-pudding* si estimé par nos voisins et nos voisines surtout !... d'outre-mer. Je vous la copie textuellement :

Pour dix personnes : une demi-livre de raisins de Smyrne, autant de raisins de corinthe et même poids de graisse de rognon de bœuf ou un quart de beurre, soixante grammes de farine, soixante grammes de mie de pain, trente grammes de sucre en poudre, quarante-cinq grammes de fruits confits (cédrat 15 gr., écorce d'orange 15 gr., angélique 15 gr.) un demi verre de lait, trois cuillerées à bouche de rhum, deux œufs, la moitié d'un citron, une pincée de gingembre en poudre, une pincée de muscade, autant de canelle et de sel fin.

Prenez la graisse de bœuf, débarrassez-le des peaux et filaments, et hachez très fin, mêlez cette graisse à la mie de pain et à la farine, ajoutez le lait ; battez les deux œufs avec le gingembre, la muscade, la canelle, le sel, mêlez avec le graisse, le lait, le pain et le farine ; ajoutez les fruits confits coupés en filets, puis les raisins de corinthe, nettoyés et lavés et les raisins de Smyrne épépinés. Remuez et finissez en ajoutant le rhum, la moitié du jus d'un citron et le sucre ; battez avec cuillère de bois jusqu'à ce que celle-ci tiennent debout dans la pâte (la pâte doit être faite le soir pour n'être employée que le lendemain).

Cuisson. — Prenez un moule, beurrez-le, mettez-y la pâte qui doit remplir le moule complètement, couvrez avec un linge presque trempé dans l'eau chaude, attachez-le avec une ficelle, mettez le moule dans l'eau bouillante le dessus en bas, attachez-le à la marmite pour qu'il soit suspendu dans l'eau ; il faut qu'il cuise pendant 4 heures et que l'eau n'arrête jamais de bouillir, si l'eau diminue on ajoute de l'eau bouillante. Au bout de quatre heures, plongez le moule dans de l'eau froide pendant un quart d'heure, enlevez le *plum-pudding*, arrosez de rhum, et mettez-y le feu en servant.

MARMITON.

(Reproduction réservée, sauf pour la Croix et ses suppléments.)

Récréation des gens d'esprit

Bonjour, Bon an, chers œdipes et aimables œdipesses.

Puisque c'est la première fois depuis l'an passé que j'ai l'honneur de m'occuper de vous, il est tout naturel que je fasse comme tout le monde.

D'ailleurs bon nombre d'entre vous ont devancé mes vœux, et les cartes de visites ou postales, illustrées ou non, sont tombées dru dans le boîte aux lettres de Colibri.

A tous et à toutes un chaleureux merci : au *Général Tilline*, comme aux *deux Steenwerkoises*, à *Choletaise* et à *Trèfle Indien*, ainsi qu'à *Chrétiane* et à *Bouche-Trou*, pour ne nommer que les *illustrations*.

Et que les Œdipes et Œdipesses daignent agréer mes souhaits d'usage pour ce 1905. Faut-il vous souhaiter beaucoup d'esprit ? Non, n'est-ce pas ? On n'attend pas ce qu'on possède, on en jouit.

Mais qu'attendez-vous ? Pour ne pas me tromper, je cours tout de suite à la fin finale :

Ce que nous attendons, vous et moi, c'est une éternité et je vous le souhaite très heureuse. Ainsi soit-il.

C'est court, mais c'est bon, savez-vous ?

***

Avant de parler de notre concours du Nouvel An, je vais donner les résultats de notre dernière récréation.

N° 541 — Curiosité

Il y a 24 manières d'écrire le quatrain proposé :

« Ce serait une scie, écrit Christiane (qui cependant n'en a trouvé que 16), de les indiquer toutes ici. »

Je ne saierai pas mes lecteurs, mais je leur indiquerai la méthode mathématique de calculer les combinaisons : c'est de multiplier chacun des facteurs par le suivant, et le produit par le facteur suivant.

Exemple : dans ces quatre vers

Saint Honoré
Est Honoré
Avec sa pelle
Dans sa chapelle

nous avons 4 facteurs. En faisant notre petite opération nous trouvons

$$1 \times 2 \times 3 \times 4 = 24$$

Cinq minutes de récréation, avait très bien trouvé le formule, et il nous demandait d'après la même méthode, de nous dire : *combien il faudrait de temps* à 10 personnes, se trouvant autour d'une table, pour prendre toutes les combinaisons possibles de placement, à supposer qu'il faille une minute par déplacement, en comptant la journée de 8 heures comme le veulent les socialistes, et l'année de 360 jours ?

Allons, *Christiane*, mettez-vous à l'œuvre, et vous verrez que ceci n'est pas une *scie*.

N° 542. — Enigme

BOULE

N° 543. — Charade

DÉ — MONT — AGE

Ont deviné toutes les solutions :

Loup II fève — S carmouche — Spérance — Carmencita — Trèfle Indien — Marie-Thérèse Delys — Fille de France — Clairon — Bouche-Trou — Bouquet de violettes — Albe de Santes — Petit Pitche — Une vieille connaissance — Une Roubaisienne assidue de la *Croix* — Cinq minutes de récréation — Philémon et Baucis — Bonduo — Ami de Faber — Faust — Ali-Be-Bout — Nene.

Ont deviné les n. 541 et 542 :

Paul et Laure.

Ont deviné les n. 541 et 543 :

Un lecteur catésien — E. Tresploc — Rose Sauvage — Marie Augustine.

Ont deviné les nos 542 et 543 :

Deux Sœurs — Christiane — Choletaise — Général Tilline — Lisbeth — L'ami de l'abbé Louis — Simplice — Une Steenwerkois — Akéra — Deux Steenwerkoises — Angélique de Marcq — Hirondelle — Gros malin Roubaix — Caritas — St-Antoine de Padoue — Batisse de Mons — Gloire de Dijon.

Ont deviné le n° 543 :

Jacques Cinto et Reine Marguerite — Les jeux 8 cartes du chez maman Tilline — La maman de Jean et Pierre — Tigé Brisée.

Ont deviné le n° 541 :

Suse-Anne d'Anjou — Toane d'or — Marie blanc.

***

Alors pour vos étrennes il vous faut un nouveau concours.

Je vous avertis que plus il sera long, plus il sera beau ; aussi, si nous l'intitulions

LE SANG PUR C'EST LA SANTÉ !!

GUÉRISON CERTAINE et rapide des vices du sang, clous, dartres, eczémas, ulcères variqueux, tous cas réputés incurables par le Dépuratif et la Pommade Jackson. Constant à tous les âges, facile à prendre. Des milliers d'attestations sont à la disposition des personnes qui douteraient de son efficacité. S'adresser : Ph. COUVREUR, 32, rue Neuve, Roubaix ; Ph. BRUNEAU, à Tourcoing, et Ph. FONDER, à Mouscron.

Concours de Carnaval ! Ça vous permettra, chers Œdipes, de faire vos choux-gras en même temps que le mardi-idem.

Les conditions ne changent pas, c'est entendu. Le nombre des prix sera, au moins, de six ; sans compter les surprises. Vous voyez qu'il y a de quoi se mettre à l'œuvre.

N° 544 — Triangle syllabique

Chez le parfumeur ou chez le dentiste,
Je trouve toujours mon *tri* préparé.
Le vaillant chasseur placé sur la piste
Du tarifié *deux* sera dévoré
Si *mac* que son coup ; c'est une famelle
Au visage doux, mais forte et cruelle.
On en voit rôder non loin de Sétif.
Mon *trois* est placé sous une cornisba
Pauvre d'ornements, d'autre fois très riche.
Mon *quatre* est pronom bien démonstratif.

N° 545. — Charade

Sans un prudent nocher qui *mon deux* sans [relâche
Ne va pas affronter de mon *un* les hasards.
La nature à nos yeux aussi bien que les arts,
Révèle mon entier... Ainsi finit ma tâche.

N° 546. — Mots carrés syllabiques

— Ue être vile qu'on méprise
— Une sorte de vêtement.
— Une fleur à l'odeur exquise
Que vous connaissez sûrement.

COLIBRI.

REVUES

Le Mois Littéraire et Pittoresque. — Bureaux : 5 rue Bayard, Paris, VIIIe. — Abonnement : France, un an, 12 fr. ; le numéro, 1 fr. 00 ; Etranger, un an, 14 fr. ; le numéro, 1 fr. 50.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande.

Sommaire du mois de Janvier 1904. — Dernier coup de stiflet, nouvelle, par Jean Vézère, avec 2 compositions de Tempestini. — La capitulation de Paris en 1815, par Henry Houssaye, de l'Académie française, avec 3 reproductions, 1 plan et 4 portraits. — Marcellin Desboutin, par R. d'Unnès, avec 9 reproductions. — Plus que Bas-Bleu, par Emile Faguet, de l'Académie française. — Métamorphoses, poésie, par Pierre Berriset. — Noël blanc, poésie, par Arsène Vermenouze, avec 2 compositions de Rudy. — Le roman d'une laide, roman, par Jean Rameau avec 4 compositions de Lecoultre. — La France il y a cent ans (1905), par Geoffroy de Grandmaison, avec 20 illustrations. — La journée d'un étudiant d'Oxford, par Tristan, avec 17 photographies. — Causerie littéraire : Bernardin de Saint-Pierre en ménage, par Gabriel Anbray. — Pages oubliées : L'hymne des Mages, par saint Ephrem d'Edesse ; Le triomphe du temps, par Pétrarque ; Eve et Marie, par Pierre Corneille. — Portraits : René Bazin, par J. A., avec 1 portrait. — Variétés scientifiques : La Question de l'heure, par l'abbé Th. Moreux, avec 10 illustrations. — La carte de visite, croquis par Henriot. — Annexes et supplément : Album musical du « Mois » : Sourire divin, paroles et musique (inédit) de Fragerolles ; Petite Berceuse, musique de Henry Eymieu ; Les nouveaux Livres, Concours de genre et d'esprit, Mode, etc.

Le Journal des Sciences Médicales de Lille, par un groupe de professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie, 56, rue du Port, à Lille. — Abonnement : 20 fr. par an.

Sommaire du 31 décembre. — Travaux originaux : Deux chambres extra-génitaux, par M. la professeur Léon Derville. — Note clinique : Hydrocèle volumineuse : rupture de le vaginale, par M. Bailly. — Carnet du journal : Naissance. — Nouvelles : La catastrophe de le Chapelle ; Une syncope de cause bizarre ; Les mains. — Bulletin hebdomadaire de l'office sanitaire. — Table des matières.

La Revue du Clergé Français, bimensuelle. Abonnements : France, un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. Letouzey et Ané 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Sommaire du 1er janvier 1905. — P.-L. Péchenard : L'Immaculée-Conception et l'ancienne Université de Paris. — E. Vacandard : Les origines du célibat ecclésiastique. — Ch. Calippe : Mouvement social. — Consultations et renseignements. — Abbé Rousselot : La prononciation du latin. — Tribune libre et documents : — Un théologien : La liberté de l'acte de foi. — Noël dans les principaux pays de l'Europe. — A travers les périodiques. — Ouvrages nouveaux.

La Revue Bleue, paraissant tous les dimanches. Le numéro, 15 centimes ; abonnements, France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. — 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Sommaire du 1er janvier 1905. — Souhaits. — Une visite chinoise, lieutenant Hourst. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — Petits poèmes à dire : Nouvelle année, Jacques Normand. — La louée de la mer, Charles Le Goffic. — O Immaculée ! (poésie), le P. V. Delaporte. — Béluguette et Bélugon, Paul Arène. — Le centenaire de Sainte-Beuve, F. Brunetière, de l'Académie française. — Les sabots de Noël (suite), Georges Contesse. — Il y a cent ans : Paris en 1805, Henri d'Alméras. — Les brioches, Guydo. — Çà et là. — La Terre qui meurt (suite), René Bazin, de l'Académie française. Illustrations d'après Ribéra, Guydo, F. de Haenen, Alfred Paris, des reproductions photographiques, etc.

Sommaire du 8 janvier 1905. — Antipolies, Charles Géniaux. — La prononcée, Charles Foley. — Le monde de l'Eglise : Pie Centra. — Le clairon Rolland, Georges d'Esparbès. — Le monde des arts : M. Hector Giacomelli, Henri Guerlin. — Causerie, Raoul Narsy. — Les sabots de Noël (suite et fin), Georges Contesse. — Le mois scientifique : Le radium, A. Acloque. — Çà et là. — La terre qui meurt (suite), René Bazin. — Illustrations d'après H. Giacomelli, F. de Haenen, Alfred Paris, des reproductions photographiques, etc.

Bulletin des Congrégations, paraissant le Dimanche. Le N°, 0 fr. 15 ; un an, 6 fr. ; années écoulées, chaque volume 10 fr.

Sommaire du 1er Janvier 1905. — Jurisprudence : Liquidation : Interdiction au liquidateur d'inventorier le mobilier garnissant un immeuble qui a été détenu par une Congrégation enseignante autorisée mais qui est le propriété en mains apparente d'un tiers. — Révocation d'un legs dont l'une des clauses a cessé d'être exécutée.

Etudes, Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus, bi-mensuelle. Abonnements : un an, 25 fr. ; six mois, 13 fr. Victor Retaux, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du 5 Janvier 1905. — Sainte-Beuve critique. Le genre et l'homme. A propos de son centenaire, par Georges Longhaye. — Pie VII et les évêques constitutionnels, par Paul Dudon. — Excursion archéologique de deux Français à Mâle en 1785, par Joseph Bracker. — Les catholiques et les élections de 1906, par Mgr Delamaire,